

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 31 AOÛT 2019

Le présent rapport de gestion fournit le point de vue de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Theratechnologies inc., sur une base consolidée, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019 en comparaison avec le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018. Sauf indication contraire ou sauf si le contexte l'exige, toute référence dans le présent rapport de gestion à « Theratechnologies », à la « Société », à « nous », à « notre », à « nos » ou à d'autres termes similaires renvoie à Theratechnologies inc. et à ses filiales, sur une base consolidée. Le présent rapport de gestion est daté du 6 octobre 2019, il a été approuvé par le comité d'audit le 7 octobre 2019 et il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes y afférentes au 31 août 2019 (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes au 30 novembre 2018.

Sauf indication contraire, les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans nos états financiers consolidés audités ont été établies conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Depuis le premier trimestre de 2019, la Société a pour monnaie de présentation le dollar américain (\$ US). Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers intermédiaires sont libellés en dollars américains aux fins de présentation de l'information financière. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2019, le taux de change moyen et le taux de change de clôture (équivalents en \$ US de 1 \$ CA) ont été respectivement de 0,7564 et de 0,7511, comparativement à 0,7634 et à 0,7663, respectivement, pour le troisième trimestre de l'exercice 2018. Les symboles « \$ » et « \$ US » désignent le dollar américain, tandis que le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien.

Dans le présent rapport de gestion, « *EGRIFTA^{MD}* » et « *EGRIFTA SV^{MC}* » réfèrent à la tésamoréline utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie, tandis que « Trogarzo^{MD} », aux États-Unis et en Europe, renvoie à l'ibalizumab servant au traitement de patients souffrant d'infection par le VIH-1 multirésistant aux médicaments.

Survol des activités

Nous sommes une société biopharmaceutique commerciale répondant à des besoins médicaux non satisfaits en offrant des thérapies spécialisées pour des personnes atteintes de conditions médicales orphelines, y compris les personnes infectées par le VIH.

Notre stratégie d'affaires consiste à accroître les revenus tirés de nos actifs actuels et futurs en Amérique du Nord et en Europe et à enrichir notre portefeuille de produits complémentaires, et ce, en mettant à profit notre expertise dans le développement de médicaments et notre savoir-faire en matière de commercialisation.

Notre premier produit, *EGRIFTA*^{MD} (tésamoréline pour injection), a été approuvé par la Food and Drug Administration (la « FDA ») des États-Unis en novembre 2010, par Santé Canada en mars 2015 et par COFEPRIS, agence de santé du Mexique, en mars 2016. Jusqu'à présent, *EGRIFTA*^{MD} est le seul traitement de réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie à avoir reçu une approbation. Nous avons établi une plateforme commerciale intégrée en vue de commercialiser *EGRIFTA*^{MD} aux États-Unis et au Canada.

En mars 2016, nous avons conclu une entente avec TaiMed Biologics, Inc. (« TaiMed ») en vue d'acquérir les droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} aux États-Unis et au Canada (l'« entente avec TaiMed »). En mars 2017, nous nous sommes entendus avec TaiMed afin d'inclure à la convention originale les droits de commercialisation de l'ibalizumab dans les pays de l'Union européenne et dans d'autres pays comme Israël, la Norvège, la Russie et la Suisse.

Trogarzo^{MD} est un anticorps monoclonal humanisé indiqué, aux États-Unis, pour le traitement des infections au virus de l'immunodéficience humaine de type 1 (ou « VIH-1 ») multirésistant aux médicaments chez les adultes qui sont déjà exposés à de nombreux traitements et dont on constate l'échec du traitement antirétroviral actuel. Trogarzo^{MD} a été approuvé par la FDA le 6 mars 2018 et est commercialisé aux États-Unis depuis le 30 avril 2018.

Le 26 septembre 2019, Trogarzo^{MD} a été approuvé en Europe pour le traitement des adultes souffrant d'une infection par le VIH-1 multirésistant aux médicaments pour qui il ne serait pas possible autrement de mettre au point un traitement antiviral suppressif. Le lancement de Trogarzo^{MD} se fera en séquence, pays par pays, dans les différents marchés européens au fur et à mesure que son remboursement sera couvert par les régimes publics. Un certain nombre de patients sont déjà traités avec le Trogarzo^{MD} par l'intermédiaire de programmes d'accès anticipé sur ce territoire.

Depuis le début de 2019, la Société s'affaire à regarnir sa filière de recherche et de développement.

En juin 2019, la Société a annoncé qu'elle allait aller de l'avant avec le développement de la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les personnes atteintes du VIH grâce à une nouvelle formulation. Les études de marché préliminaires indiquent que la stéatohépatite non alcoolique touche plus de 100 000 personnes parmi cette population de patients. Au cours des quelques semaines à venir, Theratechnologies convoquera une rencontre avec la FDA et l'Agence européenne des médicaments (l'« EMA ») pour valider la démarche préconisée pour ses essais cliniques de Phase III.

Au début de 2019, la Société a acquis une plateforme d'oncologie ciblée unique. Des modèles in vivo et in vitro ont donné des résultats prometteurs pour divers types de cancers où les récepteurs cellulaires appelés sortilines sont surexprimés. Theratechnologies va de l'avant avec les essais de Phase I pour confirmer la preuve de concept chez les humains dans le cas du cancer des ovaires et du cancer du sein triple négatif.

Mise à jour du plan d'affaires pour l'exercice 2019

Les revenus consolidés pour le trimestre clos le 31 août 2019 se sont élevés à 16 111 000 \$, contre 13 523 000 \$ pour la période correspondante close le 31 août 2018, ce qui représente une augmentation de 19,1 %.

Pour la période de neuf mois close le 31 août 2019, les revenus consolidés se sont élevés à 46 816 000 \$, contre 31 234 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 49,9 %.

La croissance des revenus, tant pour le trimestre que pour la période de neuf mois, est essentiellement attribuable à l'augmentation des ventes de Trogarzo^{MD}, qui se sont chiffrées à 6 923 000 \$ pour le troisième trimestre de 2019, en comparaison de 3 713 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 86,5 %.

Au cours du dernier trimestre, Theratechnologies a annoncé qu'elle irait de l'avant avec le développement de la tésamoréline, l'ingrédient actif d'*EGRIFTA*^{MD}, pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les patients atteints du VIH. Au cours des quelques semaines à venir, Theratechnologies convoquera une rencontre avec la FDA et l'EMA pour valider la démarche préconisée pour ses essais cliniques de Phase III.

Les études de marché préliminaires démontrent que la stéatohépatite non alcoolique chez les patients atteints du VIH représente un marché dix fois plus important que celui de la lipodystrophie. De plus, la Société évalue toujours la faisabilité et la viabilité du développement de la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les patients qui ne sont pas atteints du VIH.

En vue d'obtenir un éventuel élargissement de l'indication prescrite pour la tésamoréline, nous avons annoncé, le 8 août 2019, que nous avons repris le plein contrôle des droits de distribution d'*EGRIFTA*^{MD} dans le monde entier.

EGRIFTA SV^{MC}, nouvelle formulation de tésamoréline offerte en fiole unique pouvant être conservée à température ambiante, sera officiellement lancé aux États-Unis avant la fin de l'exercice. *EGRIFTA SV*^{MC} devrait favoriser la vente de tésamoréline pour le traitement de la lipodystrophie associée au VIH aux États-Unis. Le 19 septembre 2019, la conclusion d'une entente avec l'Aids Drug Assistance Program des États-Unis relativement à la couverture d'*EGRIFTA SV*^{MC} pour les patients non assurés ou sous-assurés a été annoncée.

Le 26 septembre 2019, nous avons reçu une autorisation de mise en marché de Trogarzo^{MD} en Europe. À la suite de cette annonce, nous prévoyons lancer Trogarzo^{MD} en séquence, pays par pays, au fur et à mesure que son remboursement sera couvert par les régimes publics. Un certain nombre de patients sont déjà traités en Europe avec le Trogarzo^{MD} par l'intermédiaire de programmes d'accès anticipé financés par différents pays.

Le 20 juin 2019, Theratechnologies a lancé, à Miami et à Houston, deux campagnes pilotes s'adressant directement aux consommateurs pour faire la promotion de Trogarzo^{MD} et d'*EGRIFTA*^{MD}. Les résultats préliminaires du volet médias sociaux de ces campagnes sont positifs. Au cours des prochaines semaines, les campagnes seront élargies aux huit principales villes aux États-Unis. D'autres éléments de la campagne font l'objet d'une

évaluation; une décision sera prise pour déterminer si la campagne a contribué à générer une croissance des ventes et si elle devrait être élargie, adaptée ou retirée.

Par ailleurs, Theratechnologies a déposé une demande d'inscription de ses actions ordinaires au NASDAQ et celle-ci a été acceptée. Theratechnologies a également déposé son Formulaire 40-F auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Nous sommes d'avis que le fait d'être inscrit au NASDAQ nous aidera à intéresser un plus grand nombre d'investisseurs potentiels et d'analystes financiers, ce qui devrait se traduire par une hausse des liquidités pour les actionnaires.

Revenus

(en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 août		Périodes de neuf mois closes les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
Ventes nettes générées par <i>EGRIFTA</i> ^{MD}	9 188	9 810	26 789	26 597
Ventes nettes générées par Trogarzo ^{MD}	6 923	3 713	20 027	4 637
Revenus	16 111	13 523	46 816	31 234

Les revenus consolidés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019 ont augmenté respectivement de 19,1 % et de 49,9 % pour s'établir à 16 111 000 \$ et à 46 816 000 \$, en regard de 13 523 000 \$ et de 31 234 000 \$ pour les mêmes périodes closes le 31 août 2018. La croissance des revenus au dernier trimestre en comparaison du même trimestre de l'exercice précédent témoigne de l'apport additionnel de Trogarzo^{MD}.

Coût des ventes

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, le coût des ventes s'est établi respectivement à 6 437 000 \$ et à 19 087 000 \$, contre 4 637 000 \$ et 8 512 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018. Le coût des produits vendus s'est élevé à 5 215 000 \$ et à 15 371 000 \$, contre 3 325 000 \$ et 5 860 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation du coût des produits vendus est attribuable essentiellement au lancement de Trogarzo^{MD}.

Avant le troisième trimestre de 2018, le coût des ventes comprenait des redevances à payer aux termes de la convention visant la résiliation de notre entente de collaboration et de licence avec EMD Serono Inc. (« EMD Serono »). En juin 2018, nous avons versé un paiement intégral final de 23 850 000 \$ à EMD Serono, ce qui a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction des paiements futurs y compris les redevances.

Le paiement à l'égard du règlement de paiements futurs de redevances a été comptabilisé à titre d'autre actif dans l'état consolidé de la situation financière. Par conséquent, au cours du troisième trimestre de 2019 et de la période de neuf mois close le 31 août 2019, un amortissement de 1 221 000 \$ et de 3 663 000 \$, respectivement, a été enregistré relativement à cette transaction.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se sont chiffrés à 2 152 000 \$ et à 6 964 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, comparativement à 2 130 000 \$ et à 5 931 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais de recherche et de développement est en grande partie attribuable aux activités liées à la conformité réglementaire et aux affaires médicales en Europe, aux investissements dans la plateforme en oncologie et à *EGRIFTA SV^{MC}*. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la décision de la FDA de libérer Theratechnologies de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation liés à *EGRIFTA^{MD}*.

Les frais de recherche et de développement couvraient également des activités liées aux affaires médicales visant à sensibiliser les médecins et les infirmières qui interagissent avec des patients vivant avec la souche VIH-1 multirésistante et la lipodystrophie, ainsi que les activités réglementaires comme le traitement de la soumission européenne relative à Trogarzo^{MD} et l'assurance qualité.

Frais de vente et de développement des marchés

Les frais de vente et de développement des marchés ont atteint 6 389 000 \$ et 18 809 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, contre 5 189 000 \$ et 16 460 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais de vente et de développement des marchés est surtout attribuable aux travaux préparatoires relatifs à l'approbation de Trogarzo^{MD} en Europe, au lancement d'*EGRIFTA SV^{MC}* et à la campagne s'adressant directement aux consommateurs aux États-Unis.

Les frais de vente et de développement des marchés comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA^{MD}* et de Trogarzo^{MD}. Ainsi, nous avons comptabilisé une charge d'amortissement de 641 000 \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019 et de 1 770 000 \$ pour la période de neuf mois close le 31 août 2019, comparativement à 487 000 \$ et à 1 280 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019 ont totalisé 1 772 000 \$ et 5 072 000 \$, comparativement aux montants de 1 482 000 \$ et de 3 963 000 \$ présentés pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais généraux et administratifs est essentiellement attribuable à la croissance de l'entreprise, à l'inscription au NASDAQ, aux initiatives additionnelles liées aux relations avec les investisseurs et à l'intensification des activités en Europe.

Produits financiers

Les produits financiers, composés de produits d'intérêts, se sont établis à 253 000 \$ et à 880 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, comparativement à 175 000 \$ et à 332 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

La hausse des produits financiers est surtout attribuable à nos liquidités moyennes plus élevées.

Charges financières

Les charges financières se sont élevées à 1 253 000 \$ et à 3 805 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, contre 1 247 000 \$ et 1 686 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2018. Les charges financières du troisième trimestre de 2019 et de la période de neuf mois close le 31 août 2019 comprennent principalement les intérêts de 847 000 \$ et de 2 493 000 \$, respectivement, versés sur les billets de premier rang convertibles émis le 18 juin 2018 alors que des intérêts de 661 000 \$ avaient été versés à cet égard au cours du trimestre et de la période de neuf mois correspondants de l'exercice précédent.

Les charges financières comprenaient également une charge de désactualisation, laquelle s'est chiffrée à 428 000 \$ pour le troisième trimestre de 2019 et à 1 233 000 \$ pour la période de neuf mois close le 31 août 2019, en regard de 269 000 \$ et de 682 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Au troisième trimestre de 2019, la charge de désactualisation visait essentiellement les billets de premier rang convertibles et l'obligation à long terme payable à TaiMed (voir la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires). Auparavant, la charge de désactualisation portait sur l'obligation à long terme envers EMD Serono, qui a été réglée au cours du troisième trimestre de 2018.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019 s'est établi à 1 566 000 \$ et à 3 540 000 \$, comparativement à 2 092 000 \$ et à (332 000)\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Perte nette

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une perte nette de 1 639 000 \$, ou 0,02 \$ par action, pour le troisième trimestre de l'exercice 2019, et une perte nette de 6 041 000 \$, ou 0,08 \$ par action, pour la période de neuf mois close le 31 août 2019, en comparaison d'un bénéfice net de 282 000 \$, ou néant par action, pour le trimestre clos le 31 août 2018 et d'une perte nette de 3 717 000 \$, ou 0,05 \$ par action, pour la période de neuf mois close le 31 août 2018.

Situation financière

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 4 557 000 \$ et à (3 095 000)\$, comparativement à 1 037 000 \$ et à (2 091 000)\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2019, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 3 621 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une baisse de 2 042 000 \$ des clients et autres débiteurs et une augmentation de 720 000 \$ des provisions, qui découlent toutes deux de l'accroissement des ventes. Les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont également subi l'incidence d'une augmentation des créditeurs et charges à payer de 1 056 000 \$.

Au cours des neuf premiers mois de 2019, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 5 074 000 \$ sur les flux de trésorerie, comparativement à une incidence défavorable de 1 583 000 \$ pour la période correspondante de 2018.

Au 31 août 2019, la trésorerie et les obligations totalisaient 44 135 000 \$, comparativement à 43 062 000 \$ au 31 mai 2019. La hausse est attribuable essentiellement aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation dont il est question plus haut, qui a été en partie contrebalancée par un premier paiement d'étape de 3 500 000 \$ versé à TaiMed en juillet 2019.

Informations financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente un résumé de nos résultats d'exploitation consolidés non audités pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars américains, sauf pour les montants par action)

	2019				2018			2017
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Revenus	16 111	15 609	15 096	13 983	13 523	9 598	8 113	10 034
Charges d'exploitation								
Coût des ventes								
Coût des produits vendus	5 215	5 346	4 810	3 516	3 325	1 594	941	1 110
Autres coûts liés à la production	1	18	34	14	91	127	(127)	816
Redevances	–	–	–	–	–	450	890	881
Amortissement de l'autre actif	1 221	1 221	1 221	1 221	1 221	–	–	–
Frais de recherche et de développement	2 152	2 285	2 527	2 063	2 130	1 897	1 904	2 465
Frais de vente et de développement des marchés	6 389	6 972	5 448	5 233	5 189	5 957	5 314	6 361
Frais généraux et administratifs	1 772	1 784	1 516	1 865	1 482	1 279	1 202	1 268
Total des charges d'exploitation	16 750	17 626	15 556	13 912	13 438	11 304	10 124	12 901
Produits financiers	253	292	335	276	175	77	80	75
Charges financières	(1 253)	(1 449)	(1 103)	(1 330)	(1 247)	(283)	(156)	(559)
(Perte nette) bénéfice net	(1 639)	(3 174)	(1 228)	(983)	282	(1 912)	(2 087)	(3 351)
(Perte) bénéfice de base et dilué(e) par action	(0,02)	(0,04)	(0,02)	(0,01)	0,00	(0,03)	(0,03)	(0,04)

Facteurs ayant une incidence sur la variabilité des résultats trimestriels

Les résultats de l'exercice 2019 témoignent de l'apport grandissant de Trogarzo^{MD}.

Les revenus tirés des ventes nettes varient d'un trimestre à l'autre en raison principalement des fluctuations des stocks des distributeurs, et la variation est parfois plus marquée compte tenu du prix de vente net moyen, lequel est tributaire du changement quant à la proportion des payeurs privés par opposition aux régimes publics de remboursement des médicaments.

Changements récents de normes comptables

Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires.

Données sur les actions en circulation

Le 6 octobre 2019, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation se chiffrait à 76 953 411, tandis que le nombre d'options en cours attribuées aux termes de notre régime d'options d'achat d'actions s'établissait à 2 415 784. Nous avons également un nombre de billets non garantis de premier rang convertibles à 5,75 % émis et en circulation d'un montant en principal global de 57 500 000 \$ et venant à échéance le 30 juin 2023 par suite du placement d'instruments de créance que nous avons mené à terme le 19 juin 2018. Ces billets sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur à un prix de conversion de 14,85 \$, ce qui représente un taux de conversion d'environ 67,3401 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ du capital des billets. La conversion de la totalité des billets en circulation donnerait lieu à l'émission de 3 872 055 actions ordinaires.

Obligations contractuelles

Aucun changement important au chapitre des obligations contractuelles n'est survenu autrement que dans le cours normal des activités durant le trimestre clos le 31 août 2019. Comme il est mentionné à la note 15 afférente aux états financiers intermédiaires, la Société a conclu un contrat de location pour son siège social en Europe.

Facteurs économiques et sectoriels

Les facteurs économiques et sectoriels demeurent essentiellement les mêmes que ceux indiqués dans notre rapport de gestion portant sur l'exercice clos le 30 novembre 2018.

Contrôle interne

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société durant la période ouverte le 1^{er} juin 2019 et close le 31 août 2019 qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements, les avantages incitatifs et amortissement relatifs aux contrats de location et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 août		closes les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
(Perte nette) profit net	(1 639)	282	(6 041)	(3 717)
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	1 929	1 715	5 565	2 516
Avantages incitatifs et amortissement relatifs aux contrats de location	5	–	233	–
Charges financières	1 253	1 247	3 805	1 686
Produits financiers	(253)	(175)	(880)	(332)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	(1 269)	–	(1 269)
Rémunération fondée sur des actions pour le régime d'options d'achat d'actions	271	182	855	678
Dépréciation des stocks	–	110	3	106
BAIIA ajusté	1 566	2 092	3 540	(332)

Information prospective

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant notre stratégie d'affaires, la croissance de nos revenus, la mise en place d'un portefeuille de produits, nos activités de recherche et développement, le lancement d'*EGRIFTA SV^{MC}* aux États-Unis et de Trogarzo^{MD} sur le territoire européen.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis continueront d'augmenter au fil du temps, qu'*EGRIFTA SV*^{MC} sera lancé aux États-Unis avant la clôture de l'exercice et que, une fois lancé, il sera accepté par le marché et pourra être remboursé par de tiers payeurs, qu'aucun effet secondaire indésirable ne sera rapporté relativement à l'utilisation de nos produits, qu'aucun rappel de produit n'aura lieu, que Trogarzo^{MD} sera remboursé par les pays de l'Union européenne, que les résultats de nos activités de recherche et développement seront positifs et qu'ils nous permettront de déposer une présentation de nouveau médicament et d'obtenir une autorisation de mise en marché, et que les transactions au NASDAQ susciteront de l'intérêt auprès des investisseurs et des analystes entraînant ainsi une augmentation des liquidités.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque que les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} ou de Trogarzo^{MD}, ou des deux, aux États-Unis baissent, que le lancement d'*EGRIFTA SV*^{MC} aux États-Unis soit retardé, qu'*EGRIFTA SV*^{MC} ne soit pas remboursé selon les mêmes modalités qu'*EGRIFTA*^{MC} et que, même s'il est remboursé, il ne soit pas accepté sur le marché, qu'un rappel de produit survienne, que Trogarzo^{MD} ne soit pas remboursé dans les pays de l'Union européenne où nous pensons le commercialiser, que les résultats de nos activités de recherche et développement en cours concernant la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique ou notre plateforme d'oncologie ne soient pas satisfaisants et que cela entraîne des retards dans l'accomplissement de travaux additionnels ou la suspension de nos programmes de recherche et développement, et que l'inscription de nos actions ordinaires au NASDAQ retienne l'attention des investisseurs et des analystes financiers sans accroître les liquidités.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 20 février 2019 pour connaître les autres risques liés à l'exercice de nos activités et à Theratechnologies elle-même. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent rapport de gestion et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce rapport de gestion, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.